



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 13 mai 1999

Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Décès, 1997**

L'espérance de vie a atteint un niveau record en 1997, tant pour les hommes que pour les femmes, grâce à la baisse des taux de mortalité liés à la plupart des causes principales de décès. Les femmes nées en 1997 peuvent encore s'attendre à vivre plus longtemps que les hommes, mais l'écart entre les deux sexes diminue.

2
- **Épargne-retraite dans les régimes de pension d'employeur et les régimes enregistrés d'épargne-retraite, 1991 à 1997**

La majorité des déclarants au Canada ont épargné en vue de la retraite pendant les années 1990, soit en versant des cotisations à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER), soit en participant à un régime de pension agréé (RPA) d'employeur. Sept déclarants sur dix âgés de 25 à 64 ans ont épargné en participant à au moins un de ces programmes entre 1991 et 1997.

6

AUTRES COMMUNIQUÉS

Indice des prix des machines et du matériel, premier trimestre de 1999	9
Livraisons des produits de chauffage à combustible solide, premier trimestre de 1999	9
Acier en formes primaires, semaine se terminant le 8 mai 1999	10
Ventes intérieures de produits pétroliers raffinés, mars 1999	10
Statistiques laitières, mars et avril 1999	11

NOUVELLES PARUTIONS

12



PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

Décès 1997

L'espérance de vie a atteint un niveau record en 1997, tant pour les hommes que pour les femmes, grâce à la baisse des taux de mortalité liés à la plupart des causes principales de décès. Les femmes nées en 1997 peuvent encore s'attendre à vivre plus longtemps que les hommes, mais l'écart entre les deux sexes diminue.

En 1997, l'espérance de vie à la naissance, indicateur important de l'état de santé d'une population, se chiffrait à 75,8 ans pour les hommes et à 81,4 ans pour les femmes, ce qui constitue des gains respectifs de 0,3 an et de 0,1 an par rapport à 1996. L'écart entre les hommes et les femmes quant à l'espérance de vie à la naissance s'est amenuisé au cours des deux dernières décennies, pour s'établir à 5,6 ans en 1997 après avoir culminé à 7,5 ans en 1978.

Nombre de décès

	1996	1997	1996 à 1997 var. en %
Canada	212 880¹	215 669	1,3
Hommes	111 404	111 985	0,5
Femmes	101 476	103 684	2,2
Terre-Neuve	3 928	4 318	9,9
Île-du-Prince-Édouard ²	1 268	1 030	-18,8
Nouvelle-Écosse	7 751	8 044	3,8
Nouveau-Brunswick	5 896	5 944	0,8
Québec	52 336	54 399	3,9
Ontario	79 099	79 541	0,6
Manitoba	9 497	9 511	0,1
Saskatchewan	8 765	8 637	-1,5
Alberta	16 391	16 452	0,4
Colombie-Britannique	27 536	27 412	-0,5
Yukon	120	123	2,5
Territoires du Nord-Ouest	272	258	-5,1

¹ Le total pour le Canada en 1996 inclut 21 Canadiens décédés aux États-Unis pour lesquels on ne connaît pas la province de résidence.

² Le nombre de décès déclaré en 1996 est anormalement élevé. D'après les moyennes sur trois ans, le nombre de décès dans cette province a baissé de 2,4 % de 1994-1996 à 1995-1997.

Le nombre de décès continue d'augmenter chaque année parce que la population croît et vieillit. En 1997, 215 669 personnes sont décédées, soit 591 personnes par jour, en moyenne. Le nombre total de décès observé au Canada a augmenté de 1,3 % par rapport à 1996: chez les hommes, le nombre a augmenté de 0,5 % pour

atteindre 111 985 décès, tandis que chez les femmes, il a augmenté de 2,2 % pour atteindre 103 684 décès.

La majorité des décès ont été causés par une forme ou l'autre de cancer ou de cardiopathie. En revanche, le nombre de décès causés par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) a plongé à son niveau le plus bas en dix ans, et le nombre de suicides a diminué considérablement.

Espérance de vie à la hausse dans la plupart des provinces

Parmi les provinces et les territoires en 1997, l'espérance de vie pour les hommes et les femmes confondus a atteint 79 ans à l'Île-du-Prince-Édouard, en Colombie-Britannique, en Ontario et en Alberta. C'est dans les deux territoires et à Terre-Neuve qu'elle était la plus faible.

L'augmentation de l'espérance de vie est assez forte en Alberta, en Ontario, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et dans les Territoires du Nord-Ouest (de 0,3 à 0,5 an). L'Île-du-Prince-Édouard est la province qui affiche l'augmentation la plus forte de l'espérance de vie (en hausse de 2,2 ans pour atteindre 79,4 ans, hommes et femmes confondus), ce redressement survenant après l'enregistrement d'un nombre anormalement élevé de décès en 1996. Cependant, les variations annuelles enregistrées pour cette province (et pour les territoires) doivent être interprétées avec prudence, étant donné le petit nombre observé de décès. Du côté de Terre-Neuve, du Yukon et du Québec, on observe une baisse de l'espérance de vie.

Le cancer et les cardiopathies demeurent les causes principales de décès

En 1997, la majorité des décès ont été causés par une forme ou l'autre de cancer ou de cardiopathie, chacune de ces deux catégories représentant environ 27 % du total. Le cancer a emporté 58 703 personnes en 1997, et les cardiopathies, 57 417. En outre, 16 % des décès sont attribuables, globalement, aux maladies vasculaires cérébrales (principalement l'accident vasculaire cérébral), aux maladies pulmonaires obstructives chroniques (y compris l'emphysème, la bronchite chronique et l'asthme) et aux traumatismes accidentels.

Les tumeurs malignes du poumon, du côlon et du rectum, du sein et de la prostate ont causé 51 % des

décès par cancer, et l'infarctus aigu du myocarde (crise cardiaque), 38 % de ceux causés par les cardiopathies.

Chez l'homme, le taux comparatif de mortalité a baissé de 4,5 %, passant de 860,6 décès pour 100 000 habitants en 1996 à 822,3 en 1997. (Les taux sont normalisés pour éliminer l'effet du vieillissement de la population.) Chez l'homme, le taux de mortalité a baissé pour toutes les causes principales de décès - cancer, cardiopathies, maladies vasculaires cérébrales, maladies pulmonaires obstructives chroniques et traumatismes accidentels.

Le tableau est encore plus favorable pour la femme. Chez cette dernière, le taux comparatif de mortalité a baissé de 9,0 %, passant de 526,6 décès pour 100 000 habitants en 1996 à 479,1 en 1997. Les décès par cancer du poumon, qui étaient à la hausse chez la femme ces dernières décennies, ont baissé, passant de 33,6 à 32,3 pour 100 000 de 1996 à 1997. Les taux de mortalité ont également baissé pour toutes les autres causes principales de décès, sauf les maladies pulmonaires obstructives chroniques, pour lesquelles le taux a augmenté légèrement.

Décès causés par le VIH: niveau le plus faible en dix ans

La mortalité liée à l'infection par le VIH a atteint son niveau le plus faible en dix ans après avoir augmenté fortement à la fin des années 1980 et au début des années 1990.

En 1997, 626 personnes ont été emportées par le VIH, en baisse de 52 % par rapport à l'année précédente. De 1995 à 1996, on avait observé un recul de 26 %, qui représentait alors la première diminution significative de la mortalité liée au VIH jamais observée au Canada.

Le nombre de décès dus au VIH enregistré en 1997 est le plus faible observé depuis 1987, année où il se chiffrait à 525. En 1995, il avait atteint le nombre record de 1 764.

Santé Canada a divulgué récemment que si le nombre de cas de sida est à la baisse au Canada, le nombre de cas déclarés d'infection par le VIH est de nouveau à la hausse. Jusqu'à présent, on estime que 54 000 Canadiens ont été infectés par le VIH et qu'environ une douzaine de plus sont infectés chaque jour.

La mortalité liée à l'infection par le VIH a baissé fortement depuis 1995



Diminution du nombre de suicides

En tout, 3 681 personnes se sont suicidées en 1997, en baisse de 6,6 % par rapport à l'année précédente. Ces dix dernières années, le nombre de suicides enregistré au Canada a fluctué, variant d'un minimum de 3 379 en 1990 à un maximum de 3 970 en 1995.

Le nombre de suicides a baissé en Ontario, au Québec, en Alberta, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et au Yukon. Bien qu'il ait diminué de 6,7 % au Québec, pour s'établir à 1 370, 37 % des suicides observés au Canada sont survenus dans cette province. En Ontario, 925 personnes se sont suicidées, ce qui représente le quart du nombre total de suicides au Canada.

Le taux comparatif de suicide a augmenté dans quatre provinces, à savoir le Manitoba, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et la Colombie-Britannique. Au Québec, le taux a diminué, passant de 19,8 à 18,1 décès pour 100 000 habitants, mais demeure malgré tout le taux le plus élevé à l'échelle provinciale, suivi par celui enregistré en Alberta (14,3).

Le taux de suicide a augmenté considérablement dans les Territoires du Nord-Ouest, mais ce résultat devrait être interprété avec prudence, puisqu'il se fonde sur un nombre assez faible de décès.

Taux comparatif de suicide¹

	1996	1997	1996	1997
	Nombre de suicides		Suicides pour 100 000 habitants	
Canada	3 941	3 681	13,1	12,0
Terre-Neuve	38	46	6,8	8,2
Île-du-Prince-Édouard	12	14	8,7	10,4
Nouvelle-Écosse	116	92	12,2	9,5
Nouveau-Brunswick	95	89	12,2	11,7
Québec	1 468	1 370	19,8	18,1
Ontario	1 087	925	9,6	8,0
Manitoba	118	144	10,7	13,0
Saskatchewan	139	140	14,4	14,0
Alberta	454	403	16,4	14,3
Colombie-Britannique	385	425	9,7	10,4
Yukon	6	5	24,2	23,6
Territoires du Nord-Ouest	23	28	31,5	46,0

¹ Les taux, qui sont normalisés en prenant la population du Canada de 1991 en référence, sont calculés d'après les estimations démographiques de 1996 et de 1997 (révisées au 2 décembre 1998).

Les tableaux réguliers qui suivent seront disponibles sous peu (20 \$ par tableau): *Causes de décès, 1996* et *Causes de décès, 1997* (84F0208XPB); *Principales causes de décès, 1996* et *Principales causes de décès, 1997* (84F0503XPB); *Mortalité, liste sommaire des causes, 1996* et *Mortalité, liste sommaire des causes, 1997* (84F0209XPB); la liste sommaire sera bientôt disponible gratuitement dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca).

Pour commander les produits susmentionnés ou des totalisations spéciales, communiquez avec la Sous-section des services personnalisés à la clientèle au (613) 951-1746. Pour des renseignements généraux ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Doreen Duchesne au (613) 951-6379 ou avec Russell Wilkins au (613) 951-5305, Division de la statistique de la santé.

Espérance de vie à la naissance¹

	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	1996	1997	1996	1997	1996	1997
	ans					
Canada²	78,4	78,6	75,5	75,8	81,2	81,4
Terre-Neuve	77,5	77,0	74,8	74,3	80,4	79,8
Île-du-Prince-Édouard	77,2	79,4	73,8	76,1	80,7	82,7
Nouvelle-Écosse	77,7	77,8	74,7	75,0	80,7	80,4
Nouveau-Brunswick	78,1	78,2	75,1	75,2	81,1	81,2
Québec	78,1	78,0	74,9	74,8	81,2	81,1
Ontario	78,6	79,0	75,9	76,3	81,3	81,5
Manitoba	78,0	78,1	75,3	75,5	80,7	80,5
Saskatchewan	78,3	78,6	75,4	75,8	81,3	81,5
Alberta	78,5	79,0	75,8	76,5	81,2	81,5
Colombie-Britannique	78,9	79,3	76,0	76,6	81,8	82,1
Yukon	76,7	76,4	72,8	74,1	83,5	79,4
Territoires du Nord-Ouest	73,5	73,8	70,8	72,4	76,7	75,8

¹ Ces estimations provisoires proviennent des données sur les décès de 1997, des données provisoires sur les naissances de 1997, des estimations démographiques pour 1996 et 1997 (révisées au 2 décembre 1998) et des taux de mortalité infantile de 1996. Il convient d'interpréter avec prudence les données sur la variation d'une année à l'autre de l'espérance de vie à la naissance, surtout pour l'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, compte tenu du petit nombre observé de décès.

² Les données apparaissant dans le texte ont été calculées à partir de chiffres non arrondis et peuvent varier de celles apparaissant dans le tableau.

Certaines causes de décès

	Nombre de décès		Taux comparatifs de mortalité ¹					
	1996	1997	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
			1996	1997	1996	1997	1996	1997
	décès pour 100 000 habitants							
Toutes les causes	212 880	215 669	668,6	645,5	860,6	822,3	526,6	479,1
Tous les cancers	59 240	58 703	187,8	181,5	236,6	229,7	155,0	148,5
Poumon	15 708	15 439	50,2	48,2	72,9	69,8	33,6	32,3
Côlon et rectum	6 158	6 102	19,4	18,8	24,4	23,5	15,7	15,2
Sein ²	5 074	4 946	28,9	27,4
Prostate ³	3 588	3 622	29,2	28,6
Maladies de l'appareil circulatoire	79 450	79 457	246,3	238,8	316,8	307,0	193,1	187,7
Cardiopathies	57 926	57 417	179,9	173,0	239,9	230,8	134,7	129,7
Infarctus aigu du myocarde (crise cardiaque)	22 211	21 962	69,4	66,6	96,8	93,0	48,4	46,4
Maladies vasculaires cérébrales ⁴	15 593	16 051	48,0	47,8	52,9	52,8	44,1	43,9
Maladies pulmonaires obstructives chroniques ⁵	9 346	9 618	29,1	29,0	44,9	44,5	19,8	20,1
Traumatismes accidentels	8 663	8 626	28,2	27,6	39,2	37,8	18,1	17,9

¹ Les taux, qui sont normalisés en prenant la population du Canada de 1991 en référence, sont calculés d'après les estimations démographiques de 1996 et de 1997 (révisées au 2 décembre 1998).

² Pour 100 000 femmes.

³ Pour 100 000 hommes.

⁴ L'accident vasculaire cérébral est la composante principale.

⁵ Englobent l'emphysème, la bronchite chronique et l'asthme.

... N'ayant pas lieu de figurer.



Épargne-retraite dans les régimes de pension d'employeur et les régimes enregistrés d'épargne-retraite 1991 à 1997

La majorité des déclarants au Canada ont épargné en vue de la retraite pendant les années 1990, soit en versant des cotisations à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER), soit en participant à un régime de pension agréé (RPA) d'employeur. Sept déclarants sur dix âgés de 25 à 64 ans ont épargné en participant à au moins un de ces programmes entre 1991 et 1997.

Environ 30 % des déclarants de ce groupe d'âge n'ont pas utilisé ces programmes. Presque tous avaient moins de 20 000 \$ de revenu. Plus de la moitié des non-épargnants étaient des femmes (60 %). La non-participation continue aux REER et RPA fera que les programmes de pension publics, comme la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, ou le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, pourront constituer leur principale source de revenu à la retraite.

Un peu plus de la moitié des déclarants ont épargné régulièrement. La proportion était beaucoup plus faible dans les provinces de l'Atlantique, où les niveaux de revenu sont inférieurs à la moyenne et les niveaux d'emploi sont faibles.

Le revenu est le principal facteur de l'épargne en vue de la retraite

La probabilité d'épargne dans les REER ou les RPA augmente avec le revenu. Huit particuliers sur dix dont le revenu se situe entre 30 000 \$ et 40 000 \$ ont épargné régulièrement (dans quatre années ou plus). À peu près tous les déclarants dont le revenu dépasse 40 000 \$ ont également épargné.

Les personnes ayant un revenu de 50 000 \$ et plus (environ 15 % des déclarants) étaient les plus susceptibles d'être des épargnants persistants; les trois quarts des déclarants de ce groupe de revenu ont aussi versé des cotisations à un REER ou participé à un RPA dans chacune des sept années. Seulement 10 % de ceux qui avaient un revenu inférieur à 30 000 \$ ont épargné chaque année.

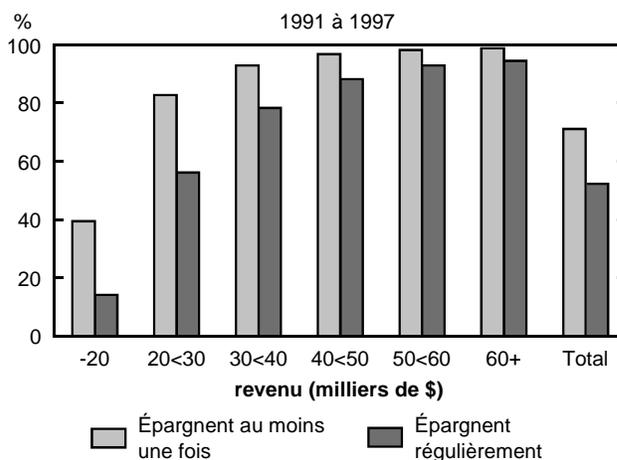
Note aux lecteurs

Le présent communiqué donne une analyse du comportement d'épargne-retraite des personnes qui ont produit une déclaration de revenus entre 1991 et 1997, c'est-à-dire de leurs cotisations à des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) ou de leur participation à des régimes de pension agréés (RPA) d'employeur. Les données sont tirées de fichiers administratifs fournis par Revenu Canada. Le facteur d'équivalence sert à estimer la valeur de la pension accumulée dans un régime de pension agréé ou un régime de participation différée aux bénéfices dans une année.

L'analyse n'a porté que sur les particuliers de 25 à 64 ans. L'inclusion des plus jeunes et des plus vieux aurait pu fausser le tableau, vu qu'un grand nombre des moins de 25 ans ne sont pas encore sur le marché du travail ou y sont arrivés depuis assez peu, et qu'un grand nombre des plus de 64 ans sont déjà à la retraite. Le revenu total annuel et tous les autres montants ont été convertis en dollars de 1997.

Les mentions de fréquence de l'épargne de 1991 à 1997 sont fondées sur les particuliers qui ont produit une déclaration de revenus pour chacune des sept années et qui avaient entre 25 et 64 ans au 31 décembre 1997. Le revenu a été mis en moyenne sur la période de sept ans. Par ailleurs, les mentions du nombre d'épargnants ou des montants épargnés dans une même année sont fondées sur les déclarations de l'ensemble des déclarants de 25 à 64 ans au 31 décembre de l'année en cause.

Le pourcentage des déclarants qui ont épargné dans un REER ou un RPA augmente avec le revenu



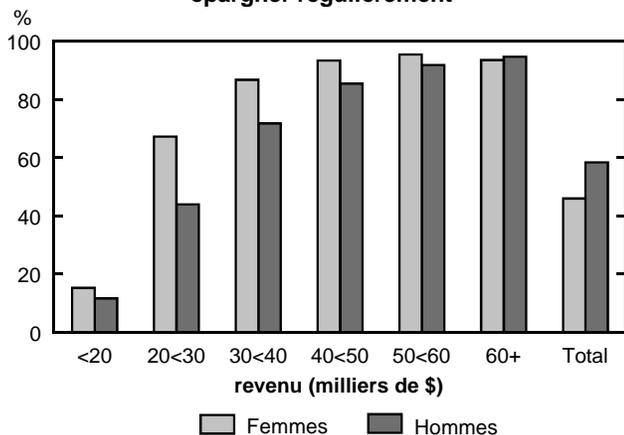
L'âge des déclarants a un lien avec le comportement d'épargne, mais un lien moins direct que le revenu. Environ 62 % des déclarants de 45 à 54 ans ont été persistants entre 1991 et 1997, ce qui représente la plus forte proportion de tout groupe d'âge. Le groupe d'âge le plus jeune (25 à 34 ans) est celui où l'épargne était la moins fréquente; 35 % des

personnes de ce groupe n'ont pas du tout participé à ces programmes au cours de la période de sept ans. Cependant, il faut signaler que certains contribuables de ce groupe n'avaient peut-être que 18 ans en 1991.

Plus de femmes que d'hommes épargnent, à la plupart des niveaux de revenu

Les hommes, dans l'ensemble, étaient plus susceptibles que les femmes d'avoir participé à un RPA ou d'avoir versé des cotisations à un REER. Un peu plus de 58 % des hommes ont épargné régulièrement (quatre ans ou plus) entre 1991 et 1997, contre seulement 46 % des femmes. Cela s'explique en partie par la forte proportion (53 %) des femmes ayant moins de 20 000 \$ de revenu, c'est-à-dire faisant partie du groupe de revenu le moins susceptible de participer à ces programmes.

À la plupart des niveaux de revenu, les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses à épargner régulièrement



Lorsqu'on compare le comportement d'épargne des hommes et des femmes par groupe de revenu, on obtient un tableau très différent. À chaque niveau de revenu jusqu'à 60 000 \$, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir épargné régulièrement dans au moins un de ces programmes de revenu de retraite.

Les cotisations aux REER sont souvent sporadiques

Un peu plus de 40 % de tous les déclarants de 25 à 64 ans n'ont pas versé de cotisations à un REER entre 1991 et 1997. La plupart (84 %) de ces

particuliers avaient moins de 30 000 \$ de revenu. Par ailleurs, 25 % des déclarants n'ont versé que des cotisations occasionnelles, c'est-à-dire pour une, deux ou trois années. Seulement 35 % des déclarants ont versé des cotisations régulières à un REER sur cette période (pour quatre à sept années).

Bien que les cotisations à un REER soient facultatives, la participation à un régime de pension agréé - s'il en est offert un - est habituellement obligatoire. Les particuliers qui continuent de travailler pour un employeur offrant un régime de pension agréé ont de bonnes chances de participer à ce régime chaque année. De fait, sur les déclarants qui avaient participé à un régime de pension agréé de 1991 à 1997, la moitié y avaient participé dans chacune des sept années.

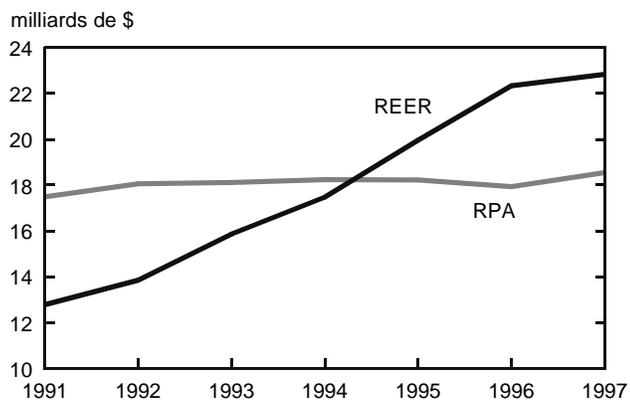
L'épargne REER reste supérieure à l'épargne RPA

Le nombre de déclarants qui ont versé des cotisations à un REER est passé de 4,3 millions en 1991 à 5,6 millions en 1997 (+30 %), tandis que la participation à un RPA a diminué légèrement au cours de la même période, passant de 4,7 à 4,5 millions (-4 %).

En raison de la croissance du nombre de cotisants à un REER, en 1997, les 22,8 milliards de dollars versés à des REER par les 25 à 64 ans représentaient plus de la moitié (55 %) de l'épargne faite par l'intermédiaire de REER et de RPA. La proportion correspondante en 1991 était 42 %. Les cotisations à un REER se sont accélérées rapidement de 1991 à 1996, mais n'ont augmenté que modérément en 1997.

En 1997, les déclarants de 25 à 64 ans ont encaissé un peu plus d'un dollar pour chaque tranche de cinq dollars versée à un REER. Environ 918 000 particuliers, c'est-à-dire 6 % des déclarants de ce groupe d'âge, ont reçu 4,9 milliards de dollars de revenu provenant des REER. Ce revenu était essentiellement sous forme de retraits en espèces.

L'épargne REER a augmenté tandis que l'épargne RPA est demeurée constante



Seulement un particulier sur dix a versé le maximum des cotisations à un REER en 1997

Alors que les déclarants de 25 à 64 ans auraient pu verser jusqu'à 185 milliards de dollars en 1997, ils n'ont utilisé que 12 % de leurs droits de cotisation à un REER (22,8 milliards de dollars). Environ six particuliers sur dix n'ont rien utilisé de leurs droits de cotisation, ce

qui ne surprend pas si l'on considère que près des deux tiers d'entre eux avaient moins de 20 000 \$ de revenu.

Seulement 11 % de ceux qui avaient des droits de cotisation les ont utilisés au complet en 1991. Les particuliers ayant des revenus supérieurs étaient les plus susceptibles d'utiliser au maximum leurs droits de cotisation. Malgré tout, seulement la moitié de ceux dont le revenu atteignait ou dépassait 80 000 \$ ont utilisé tous leurs droits de cotisation.

Des données sur l'épargne-retraite au moyen des REER et des RPA sont disponibles sans frais dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca), sous les rubriques *Le Canada en statistiques, Travail, emploi et chômage*, puis *Mesures de protection sociale*. La publication *Épargne-retraite au moyen des RPA et REER, 1991 à 1997 (74F0002XIB)* est également disponible. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements sur les résultats de l'enquête courante et les produits et services connexes ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au (613) 951-7355 ou en composant sans frais le 1 888 297-7355 (revenu@statcan.ca), Division de la statistique du revenu. Télécopieur: (613) 951-3012.

Fréquence d'épargne pour la retraite (REER ou RPA) entre 1991 et 1997

	Tous les déclarants ¹		Fréquence d'épargne					
			Sans épargnes		Au moins une fois		Régulièrement (4, 5, 6 ou 7 années)	
	en milliers	%	en milliers	%	en milliers	%	en milliers	%
Canada	12 889	100,0	3 731	28,9	9 158	71,1	6 732	52,2
Terre-Neuve	261	2,0	119	45,7	141	54,3	99	37,8
Île-du-Prince-Édouard	63	0,5	26	41,1	37	58,9	24	39,0
Nouvelle-Écosse	419	3,3	162	38,7	257	61,3	189	45,0
Nouveau-Brunswick	354	2,7	148	41,7	206	58,3	149	42,2
Québec	3 363	26,1	1 052	31,3	2 312	68,7	1 718	51,1
Ontario	4 671	36,2	1 235	26,4	3 436	73,6	2 545	54,5
Manitoba	495	3,8	139	28,2	355	71,8	266	53,9
Saskatchewan	416	3,2	113	27,1	303	72,9	224	53,9
Alberta	1 239	9,6	327	26,4	912	73,6	647	52,3
Colombie-Britannique	1 563	12,1	395	25,3	1 168	74,7	848	54,2
Territoires du Nord-Ouest	24	0,2	7	31,7	16	68,3	11	48,1
Yukon	14	0,1	5	33,6	9	66,4	6	44,0
Non résidents	9	0,1	4	39,5	5	60,5	4	49,2

¹ Personnes ayant soumis une déclaration de revenus pour chaque année entre 1991 et 1997.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Indice des prix des machines et du matériel

Premier trimestre de 1999

Au premier trimestre de 1999, l'Indice des prix des machines et du matériel (IPMM) s'est établi à 132,7 (1986=100), en baisse de 0,6 % par rapport au trimestre précédent; il s'agit de la première baisse depuis le deuxième trimestre de 1995. La composante importée de l'indice a baissé fortement de 1,2 %, tandis que la composante intérieure est restée inchangée. Depuis le premier trimestre de 1998, l'indice a progressé de 3,8 %. Les hausses pour les composantes intérieure et importée ont été de 2,0 % et de 5,3 % respectivement.

Les industries qui ont contribué le plus à la baisse trimestrielle de l'indice sont les industries manufacturières (-0,8 %), le transport, les communications, l'entreposage et les services publics (-0,6 %) ainsi que les services socioculturels, commerciaux et personnels (-0,9 %). Ces trois groupes sont responsables de près de 80 % de la baisse de l'indice global des machines et du matériel.

Par rapport au premier trimestre de 1998, les industries qui ont contribué le plus à la hausse de l'IPMM sont les industries manufacturières (+5,2 %), le transport, les communications, l'entreposage et les services publics (+3,2 %), l'agriculture (+2,5 %), les mines, carrières et puits de pétrole (+5,2 %) ainsi que la construction (+5,8 %).

Les produits industriels ayant contribué le plus à la baisse des prix par rapport au quatrième trimestre de 1998 comprennent la machinerie industrielle spécialisée (-0,9 %), les camions et les tracteurs commerciaux (-0,5 %), les automobiles (-0,5 %), les machines de bureau (-3,9 %), les aéronefs (-1,2 %), ainsi que les équipements photographiques (-2,9 %). La baisse de l'indice des produits industriels a été légèrement atténuée par l'augmentation des prix des autobus et de leurs châssis (+1,6 %).

Au premier trimestre, le raffermissement marqué du dollar canadien par rapport au dollar américain a constitué un facteur dominant pour la baisse trimestrielle des prix. Le dollar canadien s'est apprécié de 2,0 % par rapport au trimestre précédent.

Données stockées dans CANSIM: matrice 2023 à 2025.

Le numéro du premier trimestre de 1999 de *Statistiques des prix de la construction*

(62-007-XPB, 24 \$ / 79 \$) paraîtra en juin. Voir *Pour commander les publications.*

Indice des prix des machines et du matériel (1986=100)

	Importance relative	Premier trimestre de 1999 ^P	Quatrième trimestre de 1998 au premier trimestre de 1999	Premier trimestre de 1998 au premier trimestre de 1999
			var. en %	
Indice des prix des machines et du matériel	100,0	132,7	-0,6	3,8
Agriculture	11,0	158,3	0,0	2,5
Exploitation forestière	1,5	143,6	-0,1	2,9
Pêche	0,6	129,8	-0,7	3,2
Mines, carrières et puits de pétrole	6,0	135,7	-0,9	5,2
Industries manufacturières	29,9	140,7	-0,8	5,2
Construction	3,5	139,5	-0,9	5,8
Transport, communications, entreposage, et services publics	25,9	123,8	-0,6	3,2
Commerce	4,0	120,0	-0,7	2,8
Finance, assurances et immeubles	1,8	109,5	-0,5	1,7
Services socioculturels, commerciaux et personnels	11,1	110,6	-0,9	1,0
Administration publique	4,7	130,3	-0,9	4,3

^P Données provisoires.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Robert Gamson au (613) 951-3349 (infounit@statcan.ca), Sous-section du service à la clientèle, Division des prix. Télécopieur: (613) 951-1539. ■

Livraisons des produits de chauffage à combustible solide

Premier trimestre de 1999

Les livraisons des produits de chauffage à combustible solide ont atteint 13,7 millions de dollars au cours du premier trimestre de 1999, en hausse de 52,5 % comparativement aux 9,0 millions de dollars du premier trimestre de 1998.

Des données relatives au nombre d'unités livrées sont également disponibles.

Le numéro du premier trimestre de 1999 de *Livraisons des produits de chauffage à combustible solide* (25-002-XIB, 6 \$ / 19 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Étienne Saint-Pierre au (613) 951-9837 (*saineti@statcan.ca*), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Acier en formes primaires

Semaine se terminant le 8 mai 1999 (données provisoires)

La production d'acier en formes primaires pour la semaine se terminant le 8 mai 1999 a atteint 305 083 tonnes, en hausse de 4,5 % par rapport aux 291 868 tonnes de la semaine précédente et de 2,6 % par rapport aux 297 419 tonnes de la semaine correspondante de l'année précédente. Le total cumulatif au 8 mai 1999 est de 5 497 743 tonnes, en baisse de 4,6 % comparativement aux 5 761 273 tonnes de la même période en 1998.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Andy Shinnan au (613) 951-3515 (*shinand@statcan.ca*), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Ventes intérieures de produits pétroliers raffinés

Mars 1999 (données provisoires)

En mars 1999, les ventes de produits pétroliers raffinés ont atteint 7 788 100 mètres cubes, en hausse de 3,0 % par rapport à mars 1998. Les ventes ont augmenté dans cinq des sept groupes principaux de produits. Les plus importantes hausses proviennent de l'essence à moteur (+168 700 mètres cubes ou +5,7 %) et des mazouts légers (+87 700 mètres cubes ou +14,4 %). Les plus importantes baisses proviennent des «autres produits raffinés», qui comprennent l'asphalte, les huiles de graissage, le coke de pétrole et le pétrole de cuisson (-80 500 mètres cubes ou -11,4 %).

Les ventes cumulatives de produits pétroliers raffinés sont en hausse de 478 300 mètres cubes ou de 2,2 % par rapport à la même période en 1998, atteignant 22 640 700 mètres cubes. Les ventes ont progressé dans quatre des sept groupes principaux de produits. La hausse de l'essence à moteur (+388 700 mètres cubes ou +4,6 %), qui

représente 39,1 % du total, est attribuable à des prix au détail plus bas. L'importante hausse des mazouts légers (+200 200 mètres cubes ou +10,0 %) vient d'une plus grande utilisation de ce produit pour les systèmes de chauffage.

Ventes de produits pétroliers raffinés

	Mars 1998 ^f	Mars 1999 ^p	Mars 1998 à mars 1999
	milliers de mètres cubes		var. en %
Total, tous les produits	7 558,2	7 788,1	3,0
Essence à moteur	2 953,4	3 122,1	5,7
Carburant diesel	1 686,8	1 741,1	3,2
Mazouts légers	607,4	695,1	14,4
Mazouts lourds	704,7	733,0	4,0
Carburéacteurs pour turboréacteurs	481,3	445,3	-7,5
Charges pétrochimiques ¹	420,3	427,7	1,8
Tous les autres produits raffinés	704,3	623,8	-11,4

	Janv. 1998 à mars 1998 ^f	Janv. à mars 1999 ^p	Janv.-mars 1998 à janv.-mars 1999
	milliers de mètres cubes		var. en %
Total, tous les produits	22 162,4	22 640,7	2,2
Essence à moteur	8 474,0	8 862,7	4,6
Carburant diesel	4 949,4	5 047,4	2,0
Mazouts légers	2 011,2	2 211,4	10,0
Mazouts lourds	2 235,2	2 193,1	-1,9
Carburéacteurs pour turboréacteurs	1 348,7	1 299,7	-3,6
Charges pétrochimiques ¹	1 203,6	1 258,7	4,6
Tous les autres produits raffinés	1 940,3	1 767,7	-8,9

^f Données révisées.

^p Données provisoires.

¹ Matériel produit par les raffineries et utilisé par l'industrie pétrochimique dans la fabrication des produits chimiques, du caoutchouc synthétique et d'une variété de plastiques.

Données stockées dans CANSIM: matrices 628 à 642 et 644 à 647.

Le numéro de mars 1999 de *Produits pétroliers raffinés* (45-004-XPB, 21 \$ / 206 \$) paraîtra en juin. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité

des données, communiquez avec Michel Palardy au (613) 951-7174 (palamic@statcan.ca), Section de l'énergie, Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Statistiques laitières

Mars et avril 1999 (données provisoires)

Les statistiques laitières mensuelles de mars et avril 1999 sont maintenant disponibles.

Données stockées dans CANSIM: matrices 3428, 5632 à 5638, 5650 à 5661, 5664 à 5667 et 5673.

Ces données seront incluses dans le numéro de janvier-mars 1999 de *La revue laitière* (23-001QXPB, 36 \$ / 119 \$), qui paraîtra sous peu. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Patricia Chandler au (613) 951-2506 ou en composant sans frais le 1 800 465-1991, Division de l'agriculture. Télécopieur: (613) 951-3868. ■

NOUVELLES PARUTIONS

Livraisons des produits de chauffage à combustible solide, premier trimestre de 1999
Numéro au catalogue: 25-002-XIB
(Canada: 6\$/19\$; à l'extérieur du Canada: 6\$US/19\$US).

Statistiques financières trimestrielles des entreprises, quatrième trimestre de 1998
Numéro au catalogue: 61-008-XPB
(Canada: 35\$/114\$; à l'extérieur du Canada: 35\$US/114\$US).

Indices des prix de l'industrie, mars 1999
Numéro au catalogue: 62-011-XPB
(Canada: 22\$/217\$; à l'extérieur du Canada: 22\$US/217\$US).

Emploi, gains et durée du travail, février 1999
Numéro au catalogue: 72-002-XPB
(Canada: 32\$/320\$; à l'extérieur du Canada: 32\$US/320\$US).

Les prix n'incluent pas les taxes de vente.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XMF la version microfiche et -XPB ou -XPF, la version papier.

Pour commander les publications

Simplifiez vos recherches en feuilletant le *Catalogue de Statistique Canada* (11-204-XPB, Canada 16\$; à l'extérieur du Canada: 16\$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

Pour commander les publications par téléphone:

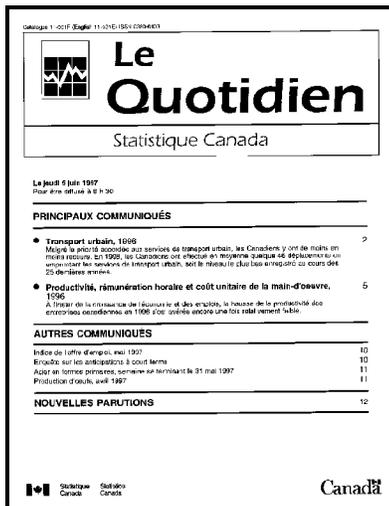
Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez:	1 800 267-6677
Pour les autres pays, composez:	1 613 951-7277
Pour envoyer votre commande par télécopieur:	1 877 287-4369
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte:	1 800 700-1033

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division des opérations et de l'intégration, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet: écrivez à order@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca), sous les rubriques *Produits et services*, *Publications téléchargeables*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à lstproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Sandra Duchesne (613) 951-1187, duchsan@statcan.ca
Head of Official Release: Chantal Prévost (613-951-1088, prevcha@statcan.ca)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1999. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.